

Ecrit par le 3 février 2026

# Les avocats vauclusiens se mobilisent pour préserver le droit d'appel



**Les avocats des barreaux de Carpentras et d'Avignon font front commun contre le projet de décret Rivage qui veut réformer la procédure d'appel. Ils dénoncent un projet 'comptable' qui se fera au détriment des justiciables.**

« Le projet de réforme de la procédure civile devant les cours d'appel constitue un tournant historique mais dans le mauvais sens, s'inquiète [Maître Philippe Cano](#), bâtonnier du [barreau d'Avignon](#). Sous couvert d'efficacité, le gouvernement s'apprête à réduire drastiquement le droit fondamental des citoyens à faire appel. Avec cette réforme, la justice devient un guichet sans recours pour les litiges du quotidien.

« Aujourd'hui, Rivage c'est chronique d'un naufrage, celui de notre Justice. »

*Maître Lionel Fouquet, futur bâtonnier du barreau de Carpentras*

Ecrit par le 3 février 2026

« Ce projet vise à limiter le droit d'appel aux contentieux de plus de 10 000€, et encore pour ceux-là un filtrage serait opéré pour considérer ceux qui peuvent être évoqués devant la Cour, complète [Maître Lionel Fouquet](#), futur bâtonnier de l'ordre des avocats du [barreau de Carpentras](#) qui prendra [ses nouvelles fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2026](#). Pour les autres, circulez il n'y a rien à voir. Cela fait belle lurette que l'on tente de priver le justiciable du double degré de Juridiction : en 2009 le décret Magendie a tellement complexifié sans aucune raison la procédure qu'il est aujourd'hui responsable de 25% des sinistres de nos cabinets. Et ne nous leurrons pas : la hausse du coût de nos assurances est nécessairement reportée sur les honoraires. Ensuite le timbre fiscal à 225€ : mesure provisoire, qui dure depuis si longtemps que tout le monde aujourd'hui considère qu'elle est définitive. Enfin l'exécution provisoire de droit qui oblige la partie défaillante à exécuter la décision si elle veut pouvoir faire appel : il faudra qu'un ministre en fasse les frais pour que les médias hurlent au scandale... Et aujourd'hui, Rivage c'est chronique d'un naufrage, celui de notre Justice. »

« Ce n'est pas une réforme de la justice : c'est une réforme contre les justiciables. »

*Maître Philippe Cano, bâtonnier du barreau d'Avignon*

« La réforme n'est pas juridique : elle est comptable, reprend Maître Philippe Cano. Le gouvernement invoque la rapidité et l'efficacité. Mais la réalité est plus simple : Les cours d'appel sont engorgées. Plutôt que de leur donner des moyens, on réduit le nombre de citoyens autorisés à les saisir. On ne désengorge pas les tribunaux en empêchant les citoyens d'y entrer. Ce n'est pas une réforme de la justice : c'est une réforme contre les justiciables. »

### L'appel : une garantie démocratique

Le droit d'appel deviendra un privilège, plus un droit, insiste le bâtonnier Cano. Supprimer l'appel, c'est supprimer le contrôle démocratique de la justice. La justice d'appel corrige près d'un tiers des erreurs de première instance. Elle est un garde-fou démocratique. Une justice sans recours est une justice sans contrôle. La démocratie n'est pas compatible avec une justice à un étage. Supprimer l'appel, c'est accepter que l'injustice devienne définitive. »

Demandant un retrait immédiat du projet, les avocats vauclusiens rappellent pour finir que cette « réforme qui frappe d'abord les Français les plus vulnérables. Les familles, les salariés, les commerçants, les artisans, les petits propriétaires, les consommateurs... Tous seront exposés à des décisions définitives, parfois erronées, souvent lourdes de conséquences. L'accès au second juge dépendra du prix de votre problème, pas de sa justice. Le droit d'appel n'est pas une variable d'ajustement. C'est une garantie démocratique. »

L.G.

Ecrit par le 3 février 2026



### Les praticiens des procédures collectives s'unissent

A l'occasion de la conférence de presse dénonçant le projet de réforme Rivage, les barreaux de Carpentras et d'Avignon se sont également unis autour de l'Association des praticiens des procédures collectives.

« Déjà très investis à travers le CIP (Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises) qui œuvre à apporter son soutien aux chefs d'entreprise en difficultés, il fallait également unir tous les praticiens des procédures collectives autour d'une même table pour partager, échanger, mieux nous connaître, explique Maître Lionel Fouquet. C'est désormais chose faite avec l'A2PC qui a convié tous ses membres, ainsi que les magistrats, greffiers, mandataires, pour sa soirée inaugurale. »

Crédit : DR/Linkedin/Lionel Fouquet

Ecrit par le 3 février 2026

# Droit : une nuit avec les avocats d'Avignon et de Carpentras



Ce jeudi 2 octobre, la [Nuit du Droit](#) fait son retour. Une conférence sera organisée par le Tribunal judiciaire, le Barreau d'Avignon et Avignon Université. De son côté, le Barreau de Carpentras proposera des consultations gratuites.

Chaque année, la Nuit du Droit, créée en 2017, se tient au début du mois d'octobre. Cet événement culturel a pour objectif de sensibiliser le public à l'importance du droit dans la société et dans leur vie au travers de diverses manifestations en lien avec le droit et de la justice. C'est donc l'occasion pour le public d'en apprendre davantage sur le droit, ses principes, ses institutions et ses métiers.

En 2024, 220 manifestations se sont déroulées dans 150 villes. Chaque Nuit du Droit est un véritable

Ecrit par le 3 février 2026

succès, les organisateurs et le public affichent un intérêt croissant pour les diverses manifestations proposées autour de cet événement.

## À Avignon

Une fois de plus, [Avignon Université](#) participe à cet événement et organise, avec le Tribunal judiciaire et le [Barreau d'Avignon](#), une conférence sur le thème 'La liberté d'expression dans tous ses états ; Liberté de parole dans l'enceinte judiciaire et liberté académique' de 18h30 à 20h30. L'entrée est libre pour les étudiants du campus Hannah Arendt (intramuros). Toute personne extérieure à l'université souhaitant participer peut s'inscrire par mail à l'adresse [conf-droit@univ-avignon.fr](mailto:conf-droit@univ-avignon.fr)

## À Carpentras

Le Barreau de Carpentras participe lui aussi à la Nuit du Droit et organise des consultations gratuites avec des avocats de 17h à 20h. L'occasion de bénéficier de conseils sans frais lors d'une session d'une vingtaine de minutes. Ces consultations se font [sur rendez-vous](#).



Ecrit par le 3 février 2026

# Maître Lionel Fouquet élu nouveau bâtonnier du Barreau de Carpentras



[Maître Lionel Fouquet](#) vient d'être élu bâtonnier de [l'Ordre des avocats de Carpentras](#). Il prendra ses fonctions à partir du 1er janvier 2026 pour un mandat d'une durée de 2 ans. A cette date, il succèdera à [Maître Martine Pentz](#) en poste depuis 2024.

« Mes confrères m'ont fait l'honneur de m'élier Bâtonnier, explique Maître Lionel Fouquet. J'aurai donc la joie de succéder Maître Martine Pentz qui a offert toute son énergie pour notre Barreau. Un Barreau qui a la particularité d'être très uni et solidaire. Une nouvelle aventure commence avec des projets plein la tête. Longue vie au Barreau de Carpentras ! »

« Mes confrères m'ont fait l'honneur de m'élier Bâtonnier. J'aurai donc la joie de succéder Maître Martine Pentz qui a offert toute son énergie pour notre Barreau. »

*Maître Lionel Fouquet*

Ecrit par le 3 février 2026



Crédit : DR

Le nouveau bâtonnier entend notamment ouvrir davantage sa profession afin de mieux la faire connaître auprès du grand public. Il entend aussi poursuivre les excellentes relations du Barreau, composé d'une petite centaine d'avocats, avec la présidente du tribunal de Carpentras.

#### Du cabinet Pyxis à l'AAPPE

Associé au sein du cabinet [Pyxis Avocats](#) implanté à Carpentras et Avignon, Lionel Fouquet [a prêté serment en décembre 2001](#). Il a débuté sa carrière à Avignon, puis Paris avant de rejoindre la capitale comtadine dont il a intégré le Conseil de l'ordre depuis 2020.

Il intervient tout particulièrement dans les domaines du droit bancaire, des saisies immobilières, des voies d'exécution, du recouvrement, mais également en droit des sociétés ainsi que les procédures collectives.

En marge de ses activités principales, [celui qui intervient régulièrement dans nos colonnes](#) (voir aussi en fin d'article) est aussi membre fondateur de la nouvelle Association des avocats praticien en procédure

Ecrit par le 3 février 2026

collective réunissant des avocats Carpentras et d'Avignon. Enfin, il est aussi présent au sein de [l'AAPPE](#) (Association des Avocats et Praticiens des Procédures et de l'Exécution), structure nationale regroupant près de 450 avocats dans toute la France.

*Ordre des avocats de Carpentras. 16, impasse Saint-Anne - 84200 Carpentras. 04 90 67 13 60.  
[www.barreaudecarpentras.fr](http://www.barreaudecarpentras.fr)*



### Maître Lionel Fouquet

Avocat au Barreau de Carpentras, Me Lionel Fouquet intervient principalement en droit bancaire, voies d'exécution et saisie immobilière. Il assiste également les entreprises dans leurs problématiques en droit commercial, ainsi qu'en matière de procédure collectives.

Tout Avis



### Liquidation judiciaire et caution du compte courant : important revirement de jurisprudence

PAR MAÎTRE LIONEL FOUCET 0 19 MAI 2025 0 821

Maître Lionel Fouquet nous rappelle que l'arrêt de la Chambre commerciale de la Cour de cassation du 11 septembre 2024, n°...



### Recouvrement de charges et loyers : anticipez avant d'agir !

PAR MAÎTRE LIONEL FOUCET 0 3 DÉCEMBRE 2024 0 188

Maître Lionel Fouquet nous rappelle que la loi du 9 avril 2024 introduit un dispositif important en concernant les saisies....



### Escroquerie bancaire par spoofing téléphonique : la cour de cassation dédouane le client

PAR MAÎTRE LIONEL FOUCET 0 27 NOVEMBRE 2024 0 416

Maître Lionel Fouquet nous rappelle que dans une décision du 23 octobre 2024 (pourvoi n° 23-16.267), la Cour de cassation....



### Locations Airbnb en copropriété : l'eau se resserre...

PAR MAÎTRE LIONEL FOUCET 0 19 NOVEMBRE 2024 0 848

Maître Lionel Fouquet nous rappelle que pendant de nombreuses années, il suffisait de se reporter au règlement de copropriété pour...

**NOUVEAU**  
Publiez vos annonces  
dans toute la France

**Pensez local**  
Publiez national

### Newsletter

Email

S'INSCRIRE

Ecrit par le 3 février 2026

# 'Les Survivants', le nouveau livre de l'avocat carpentrassien Marc Geiger



« J'ai accompagné nombre de personnes à qui l'impensable était arrivé : la perte d'un être cher à la suite d'un crime. Rien ne vous y prépare et il faut pourtant faire face. » C'est par ses mots que [Maître Marc Geiger](#) présente [\*\*'Les survivants'\*\*](#), son nouveau livre à paraître à partir du jeudi 23 janvier prochain chez [Mareuil Editions](#).

Depuis plus de 30 ans, Marc Geiger, avocat au barreau de Carpentras spécialisé dans la défense des victimes, accompagne les familles confrontées à la disparition douloureuse d'un proche à la suite d'un geste criminel. Celles-ci, souvent démunies face aux rouages complexes de la justice, trouvent en lui un guide et un soutien.

Après 'Le crime et l'enfant' aux éditions Sydney Laurent, celui qui a été notamment Bâtonnier de l'Ordre

Ecrit par le 3 février 2026

des Avocats de Carpentras en 2014 et 2015 revient avec un nouvel ouvrage : '[Les survivants](#)' de [Mareuil Editions](#). Lui qui intervient dans l'émission [Ça commence aujourd'hui](#) sur France 2 aux côtés de Faustine Bollaert relate ici 11 affaires où il les a défendues, 11 procès aux Assises qu'il nous fait vivre de l'intérieur dans toute leur intensité : l'enquête et l'instruction préliminaires, puis les procès eux-mêmes - organisation des audiences, expertises, témoignages, dépositions, rebondissements..., n'hésitant pas à livrer au passage ses interrogations comme ses ardentes plaidoiries.

« Vous découvrirez dans ce livre non seulement les affaires marquantes qui jalonnent son engagement, mais aussi les histoires poignantes dans lesquelles il nous plonge avec justesse et pudeur. Chaque témoignage est une invitation à comprendre la réalité des victimes et l'importance de leur voix. J'espère que vous serez touchés par son savoir et sa passion tout comme je l'ai été. »

*Extrait de la préface de Faustine Bollaert*

#### **Mémoire des disparus, mais aussi mémoire des survivants**

À travers ces récits, l'auteur souhaite avant tout rendre un double hommage. Un hommage aux disparus tout d'abord, dont il a défendu la mémoire et la cause lors de ces procès : Gaëlle, Maé, Florian, Lucienne, Kévin, Ryan, Corinne, Martial...

Un hommage aux survivants plus encore, pour qu'ils ne soient pas oubliés - Morgane, Magali, Isabelle, Marie-Line, Catherine, les familles d'Amir et de Myke... Ils font face à des tragédies accablantes avec un courage et une dignité qui forcent l'admiration. Marc Geiger évoque leur désarroi, leur douleur, mais aussi leur résilience puisqu'il faut bien continuer à vivre malgré tout. Sur ce chemin-là aussi, il les accompagne avec fidélité et délicatesse.

Un ouvrage qui éclaire sur la vision tout en humanité qu'un avocat porte sur sa haute mission.

*'Les survivants' de Marc Geiger. [Mareuil Editions](#). 21€*

Maître Marc Geiger est avocat au barreau de Carpentras. Il est spécialisé dans la défense des victimes et dirige son propre cabinet tourné vers le droit des personnes. Il intervient notamment dans l'émission [Ça commence aujourd'hui](#) sur France 2 aux côtés de Faustine Bollaert..

## **Avocat : l'éloquence puissance 20 sur la scène du Chêne noir**

Ecrit par le 3 février 2026



**Maître Joël Wolfs du barreau de Tarascon remporte les 20<sup>e</sup> Rencontres de l'Eloquence.** L'avocat s'est distingué dans une édition réunissant pour la première fois des candidats provenant de 5 barreaux de la région.

C'est une habitude, presque une tradition : la dernière soirée [des Rencontres de l'Eloquence](#) vient de se tenir au Chêne noir à Avignon devant une salle comble. Pour cette 20<sup>e</sup> édition, c'était cependant la première fois que des candidats provenant de 5 barreaux différents 's'affronter' lors de cet événement créé en 2004 à l'initiative [du bâtonnier Patrick Gontard](#) et de Gérard Gelas, directeur [du théâtre du Chêne noir](#). Ensuite, c'était André Marcellin, le bâtonnier de l'ordre des avocats d'Avignon d'alors, qui avait pris le relais pour organiser la 1<sup>re</sup> édition. L'idée : faire venir des jeunes avocats sur les planches afin de mettre leur éloquence à l'épreuve face à un public et non dos à lui, comme ils en ont l'habitude dans les tribunaux. Le tout en traitant de sujets humoristiques tirés au sort quelques jours avant les Rencontres.

Ecrit par le 3 février 2026



A l'initiative [du bâtonnier Patrick Gontard](#) (au premier plan) et de Gérard Gelas, directeur [du théâtre du Chêne noir](#) de la création des Rencontres de l'Eloquence en 2004, l'avocat avignonnais a été convié à présider le jury de cette 20<sup>e</sup> édition. Crédit : Maître Nicolas Masquefa du barreau de Carpentras/Facebook Les avocats du barreau d'Avignon/DR

### Une scène remplie de robes noires

Autre première pour cette édition anniversaire, où c'est cette fois c'était [le bâtonnier Philippe Cano](#) qui était en charge de l'organisation avec [Maître Guilaine Michel](#), la [gagnante de la précédente édition](#) : le jury, ainsi que les représentants des 5 barreaux, avaient pris place sur scène devant les près de 300 spectateurs présents. En tout, une trentaine d'avocats en robe, dont les Bâtonniers des barreaux d'Avignon, Carpentras, Nîmes, Tarascon ainsi qu'Alès qui foulaien les planches du concours de l'éloquence de l'Ordre de la cité des papes pour la première fois. Autant de robes noires entourant et soutenant les candidats sur scène.

« Autant de robes noires entourant et soutenant les candidats sur scène. »

Ecrit par le 3 février 2026



Le Jury. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

Ecrit par le 3 février 2026



Les bâtonniers. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

Par ailleurs, outre son rôle de 'Mme loyale' lors de l'animation et de la présentation durant le déroulement des rencontres, Maître Guilaine Michel a également accompagné, aux côtés de [Maître Alexia Bérard](#), présidente de l'Union des Jeunes Avocats d'Avignon, les cinq candidats tout au long des heures précédant les Rencontres 2024. Histoire de faire la chasse au trac qui montait au fur et à mesure de la journée.

Ecrit par le 3 février 2026



De gauche à droite : Maître [Gabrielle Le Dreau](#) du barreau d'Alès, Maître [Sarah Mercoiret](#) du barreau de Nîmes, Maître [Joël Wolfs](#) du barreau de Tarascon, [Maître Guilaine Michel](#), avocate à Avignon et [gagnante de la précédente édition](#), Maître [Nathy Nicolas](#) du barreau d'Avignon, [Maître Alexia Bérard](#), présidente de l'Union des Jeunes Avocats d'Avignon et Maître [Anthony Peitavy](#) du barreau de Carpentras. Crédit : Maître Nicolas Masquefa du barreau de Carpentras/Facebook Les avocats du barreau d'Avignon/DR

## 5 candidats en lice

Vient enfin le moment où les cinq candidats se sont succédés. Maître [Sarah Mercoiret](#) du barreau de Nîmes s'est lancée avec le sujet « Si la salle d'audience est un cirque, les avocats jonglent-ils avec la vérité ? ». Maître [Anthony Peitavy](#) du barreau de Carpentras est intervenu après avec « I.A-t-il quelqu'un qui pilote ? ».

Maître [Joël Wolfs](#) du barreau de Tarascon a pris ensuite le relais avec le sujet : « Si Gibraltar est un détroit, qui sont les deux autres ? ». Ce dernier a trouvé avec subtilité, humour et brio la réponse à son sujet. Le public ne s'y est d'ailleurs pas trompé à l'applaudimètre.

Maître [Gabrielle Le Dreau](#) du barreau d'Alès, avec « Un crime dans l'espace est-il toujours sans gravité ? » et Maître [Nathy Nicolas](#) du barreau d'Avignon avec « Nous voulons rester ce que nous sommes. » ont conclu cette talentueuse soirée. Cette dernière avouant les jours précédent sa prestation qu'elle était « autant terrorisée que ravie de plaider ».

Ecrit par le 3 février 2026





Ecrit par le 3 février 2026

Maître [Nathy Nicolas](#) du barreau d'Avignon. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

Ecrit par le 3 février 2026





Ecrit par le 3 février 2026

Maître [Joël Wolfs](#) du barreau de Tarascon. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

Ecrit par le 3 février 2026





Ecrit par le 3 février 2026

Maître [Gabrielle Le Dreau](#) du barreau d'Alès. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

Ecrit par le 3 février 2026





Ecrit par le 3 février 2026

Maître [Anthony Peitavy](#) du barreau de Carpentras. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook  
Barreau d'Avignon/DR

Ecrit par le 3 février 2026



Ecrit par le 3 février 2026

Maître [Sarah Mercoiret](#) du barreau de Nîmes. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

« Une soirée mémorable. »

### Des délibérations en musique

Enfin dernière nouveauté, pendant que le jury se réunissait afin de délibérer le public a pu profiter d'une performance musicale inédite. Maître Serge Billet, ténor du barreau vauclusien ayant raccroché sa robe récemment après 43 ans d'activité, est venu chanter du Michel Delpech accompagné au piano par [Roland Vincent](#). Installé désormais à Bédarrides, ce dernier est le compositeur des principaux succès de l'interprète de 'Pour un flirt', 'Chez Laurette', 'Wight is wight' ou bien encore 'Quand j'étais chanteur' mais aussi pour des artistes comme Dalida, Serge Reggiani ou Céline Dion.

Sans surprise donc, Maître Joël Wolfs a été ensuite désigné vainqueur de cette mémorable 20<sup>e</sup> édition. Et le représentant du barreau de Tarascon, comme les autres candidats et confrères des barreaux d'Avignon, Nîmes, Alès et Carpentras, de garder un excellent souvenir de cette soirée.

Du côté des nombreux spectateurs présents ce fût aussi, de leur avis, « une soirée mémorable » et beaucoup remerciaient le barreau d'Avignon pour l'organisation de cette 20<sup>e</sup> édition « exceptionnelle ».

Ecrit par le 3 février 2026



'Mme Loyale', [Maître Guilaine Michel](#), la gagnante de la précédente édition a aussi remporté 'le droit' d'animer cette 20<sup>e</sup> édition. Ici, en compagnie des bâtonniers Philippe Cano (au premier plan) et Patrick Gontard. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

Ecrit par le 3 février 2026





Ecrit par le 3 février 2026

Accompagné au piano par le compositeur par [Roland Vincent](#), Maître Serge Billet, ancien ténor du barreau vauclusien a animé en musique la scène du Chêne durant les délibérations du jury. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

Laurent Garcia